

Cursus

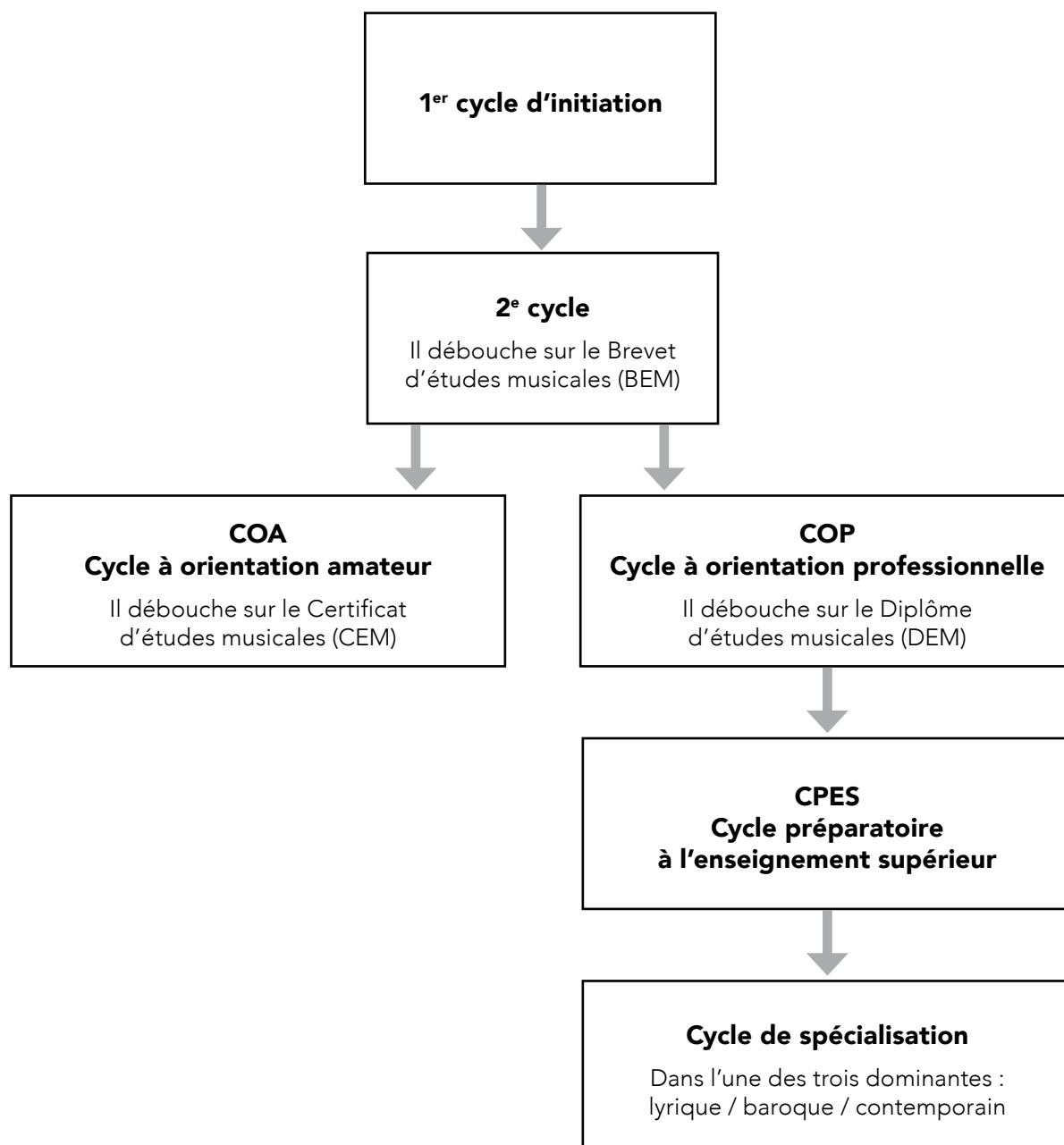
Direction de chœur

Sommaire

Présentation	3
1 ^{er} cycle	4
2 ^e cycle	6
Cycle à orientation amateur (COA)	8
Cycle à orientation professionnelle (COP)	10
Cycle préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES-Prépa Sup)	12
Cycle de spécialisation	13
Atelier direction de chœur	14
Tableau récapitulatif des cursus	15
Unités d'enseignement spécifiques au cursus	16

Présentation

Le cursus « direction d'ensembles vocaux » est construit selon le schéma d'orientation du ministère de la Culture de 2008. En cohérence avec l'ensemble des cursus du Conservatoire de Strasbourg, il se décline en cycles à vocation amateur ou préprofessionnelle.



1^{er} cycle

Durée

De 1 à 2 ans

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Admissibilité

- **Test de FM comportant** : une analyse (tonalités, modulations, cadences, accords), une dictée mélodique et harmonique, une lecture de rythme et un dépistage de fautes (durée de l'épreuve : 1h).
- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les autres voix sont réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur deux portées.

Admission

- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à deux ou trois voix mixtes ou égales transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 10 mn).

Objectifs et contenus

- Acquisition des bases techniques de la direction de chœur.
- Acquisition de la technique d'apprentissage par audition.
- Pédagogie et technique d'apprentissage sur des répertoires simples.
- Connaissance générale de la voix, gestion de l'échauffement vocal.
- Découverte, analyse et interprétation de répertoires variés.
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant.

Cursus

Tronc commun

- Cours individuel de direction de chœur : 30 mn/semaine.
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe: 3h/semaine.
- Participation au chœur-école :
 - 1h30 toutes les 2 semaines au sein du Conservatoire ;
 - 2h/mois de chœur-école avec un chœur extérieur au Conservatoire ou visite de la répétition d'un étudiant.
- FM instrumentiste (modules écrit et oral) ou FM chanteur cycle 3.
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine.

Enseignements complémentaires

- Piano pour chef de chœur : 1h/semaine en groupe.
- Pédagogie de la voix : 1h/semaine en groupe.
- Possibilité de suivre des UE complémentaires (voir liste).

Examen de fin de 1er cycle

Conduite de répétition

Travail avec un chœur d'enfants ou d'adultes pour l'apprentissage d'une monodie préparée par le candidat 2 semaines avant l'examen (durée de l'épreuve: 12 mn).

Direction d'une œuvre au choix de l'élève

Direction d'une pièce polyphonique simple connue du chœur et travaillée pendant le cycle. L'étudiant fera un filage, travaillera 2, 3 points et terminera l'épreuve par un second filage (durée de l'épreuve: 10 mn).

Concert

Présentation de 10 mn de programme a cappella ou accompagné lors du concert des chefs de chœur.
Ce programme sera donné avec un chœur du Conservatoire ou avec le chœur de l'élève si celui-ci dirige déjà un ensemble hors Conservatoire.

Récompense

Aucun diplôme n'est délivré à l'issue du 1^{er} cycle.
Admission en 2^e cycle.

2^e cycle

Durée

De 1 à 3 ans.

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Admissibilité

- **Test de FM comportant** : une analyse (tonalités, modulations, cadences, accords), une dictée mélodique et harmonique, une lecture de rythme et un dépistage de fautes (durée de l'épreuve : 1h).
- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les autres voix sont réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur deux portées.

Admission

- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à trois voix mixtes ou égales transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 10 mn).

Objectif et contenu

Dispenser une formation de base fondée sur l'écoute musicale, sur la prise de conscience du lien entre idée musicale et geste corporel et musical, sur l'acquisition des fondamentaux de la technique vocale, sans négliger une large ouverture culturelle.

- Développement de la technique de direction et du vocabulaire gestuel (rapport geste-son).
- Développement de la pédagogie de groupe et de la pédagogie vocale : savoir mener une répétition.
- Analyse au service de l'interprétation et de la pédagogie de travail avec le chœur (oral et écrit).
- Connaissance plus approfondie de la voix et de la phonétique, gestion du travail vocal en répétition.
- Acquisition de savoir-faire vers une autonomie de la direction de chœur en amateur.
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant.
- Pratique de la direction de chœur hors Conservatoire obligatoire.

Cursus

Tronc commun

- Cours individuel de direction de chœur : 30 mn/semaine.
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe: 3h/semaine.
- Participation au chœur-école :
 - 1h30 toutes les 2 semaines au sein du Conservatoire ;
 - 2h/mois de chœur-école avec un chœur extérieur au Conservatoire ou visite de la répétition d'un étudiant.
- FM instrumentiste (modules écrit et oral) ou FM chanteur cycle 3.
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine.

UE complémentaires obligatoires

- UE Piano pour chef de chœur : 1h/semaine en groupe.
- UE Pédagogie de la voix : 1h/semaine en groupe.

Possibilité de suivre d'autres UEs complémentaires (cf. liste à la fin du document) de façon optionnelle.

Examen de fin de 2e cycle

Durée : 15 minutes

Conduite de répétition 1

Travail avec un chœur d'enfants pour l'apprentissage d'une pièce à 2 voix ou d'un canon transmis au candidat deux semaines avant l'examen. L'épreuve devra inclure un travail vocal avec le chœur (durée de l'épreuve : 15 mn).

Conduite de répétition 2

Travail avec un chœur d'adultes sur une œuvre transmise au candidat deux semaines avant l'épreuve. Le chœur ne connaît pas la pièce (durée de l'épreuve : 15 mn).

Direction d'une œuvre au choix de l'élève

Direction d'une pièce polyphonique connue du chœur et travaillée pendant le cycle.

L'étudiant fera un filage, travaillera deux, trois points et terminera l'épreuve par un second filage (durée de l'épreuve : 10 mn).

Concert

Présentation de 10 à 12 mn de programme a cappella ou accompagné lors du concert des chefs de chœur. Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et avec le chœur de l'étudiant. Le programme pourra être a cappella ou accompagné et devra comprendre des œuvres d'au moins deux styles différents.

Récompense

À l'issue du 2e cycle est délivré le Brevet d'études musicales (BEM), lorsque l'élève a validé :

- UE de direction de chœur ;
- UE de FM instrumentiste (modules écrit et oral cycle 3) ou UE de FM chanteur cycle 3 ;
- UE Piano pour chef de chœur niveau 1 ;
- Pratique du chœur sur l'ensemble du cycle.

Cycle à orientation amateur (COA)

Durée

De 1 à 3 ans

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Admissibilité

- **Test de FM comportant** : une analyse (tonalités, modulations, cadences, accords), une dictée mélodique et harmonique, une lecture de rythme et un dépistage de fautes (durée de l'épreuve : 1h).
- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les autres voix sont réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur deux portées.

Admission

- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à quatre voix mixtes ou égales transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 10 mn).

Objectifs et contenu

- Renforcement de la technique de direction, du vocabulaire gestuel et de la pédagogie de répétition.
- Analyse au service de l'interprétation et de la pédagogie vocale en groupe.
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant.

Cursus

Tronc commun

- Cours individuel de direction de chœur : 45 mn/semaine.
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe : 3h/semaine.
- Participation au chœur-école :
 - **1h30 toutes les deux semaines au sein du Conservatoire ;**
 - **2h/mois de chœur-école avec un chœur extérieur au Conservatoire ou visite de la répétition d'un étudiant.**
- FM instrumentiste ou FM chanteur cycle 3.
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine.

UE complémentaires obligatoires

- UE Piano pour chef de chœur: 1h/semaine en groupe.
- UE Pédagogie de la voix: 1h/semaine en groupe.
- 2 UEs complémentaires au choix (voir liste).

Possibilité de suivre d'autres UEs complémentaires de façon optionnelle (cf liste à la fin du document).

Examen de fin de COA

Conduite de répétition 1

Travail avec la Maîtrise du Conservatoire sur une pièce polyphonique à 2 ou 3 voix transmise au candidat trois semaines avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de ne travailler qu'une partie de la pièce et veillera à proposer un travail vocal adapté (durée de l'épreuve : 15 mn).

Conduite de répétition 2

Travail avec un chœur d'adultes sur une pièce à 3 ou 4 voix mixtes ou égales, préalablement déchiffrée par le chœur, et transmise au candidat 3 semaines avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de ne travailler qu'une partie de la pièce (durée de l'épreuve : 15 mn).

Direction d'une œuvre imposée

Direction d'une pièce polyphonique à 3 ou 4 voix mixtes ou égales connue du chœur. La pièce est transmise à l'étudiant une semaine avant l'épreuve. L'étudiant fera un filage, travaillera 2, 3 points et terminera l'épreuve par un second filage (durée de l'épreuve : 10 mn).

Concert

Présentation de 12 à 15 mn de programme lors du concert des chefs de chœur. Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et avec le chœur de l'étudiant. Le programme pourra être a cappella ou accompagné et devra comprendre des œuvres d'au moins deux styles différents.

Récompense

À l'issue du COA est délivré le Certificat d'études musicales (CEM), lorsque l'élève a validé :

- UE de direction de chœur ;
- UE de FM chanteur COA ou UE de FM instrumentiste COA : modules écrit + oral ;
- UE de FM instrumentiste (modules écrit et oral cycle 3) ou FM chanteur cycle 3 ;
- Pratique du chœur sur l'ensemble du cycle ;
- UE Piano pour chef de chœur niveau 2 ;
- UE de pédagogie vocale ;
- 2 UEs au choix de la liste.

Cycle à orientation professionnelle (COP)

Durée

De 1 à 3 ans

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Ce concours n'est pas commun aux candidats « Grand Est ».

Admissibilité

- **Test de FM comportant** : une analyse (tonalités, modulations, cadences, accords), une dictée mélodique et harmonique, une lecture de rythme et un dépistage de fautes (durée de l'épreuve : 1h).
- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les autres voix sont réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur deux portées.

Admission

- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à quatre voix mixtes ou égales transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 15 mn).

Objectifs et contenus

- Approfondissement de la technique de direction et de la pédagogie de répétition.
- Approfondissement du rapport geste-son.
- Recherche et développement d'un geste personnel.
- Analyse au service de l'interprétation et de la pédagogie de travail avec le chœur (oral).
- Mis en rapport des compétences acquises dans les UE chant et piano à la pratique de la direction de chœur.
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant.

Cursus

Tronc commun

- Cours individuel de direction de chœur: 45 mn/semaine.
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe: 3h/semaine.
- Participation au chœur-école :
 - 1h30 toutes les deux semaines au sein du Conservatoire ;
 - 2h/mois de chœur-école avec un chœur extérieur au Conservatoire ou visite de la répétition d'un étudiant.
- FM instrumentiste COA complet : Modules écrit/oral (ou COA FM chanteurs) + Module Analyse / Histoire / Écriture ;
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine.

UE complémentaires obligatoires

- UE Piano pour chef de chœur: 1h/semaine en groupe niveau 2 ;
- UE Pédagogie de la voix: 1h/semaine en groupe ;
- 3 UEs complémentaires au choix (voir liste).

Possibilité de suivre d'autres UEs complémentaires de façon optionnelle (cf. liste à la fin du document).

Examen en COP

1re année : contrôle

Durée : 20 minutes

- **Conduite de répétition** : travail avec un chœur d'adultes sur une pièce à 4 voix mixtes ou égales, préalablement déchiffrée par le chœur. La pièce est transmise à l'étudiant un mois avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de ne travailler qu'une partie de la pièce (durée de l'épreuve : 20 mn).
- **Concert** : présentation de 12 à 15 mn de programme lors du concert des chefs de chœur. Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et avec le chœur de l'étudiant. Le programme devra comprendre des œuvres d'au moins deux styles différents.

2e année : fin de cycle

Durée : 30 minutes

- **Conduite de répétition** : travail avec un chœur d'adultes sur une pièce polyphonique (4 voix minimum) non connue du chœur. La pièce est transmise à l'étudiant un mois avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de ne travailler qu'une partie de la pièce (durée de l'épreuve: 20 mn, mise en loge : 30 mn).
- **Conduite de répétition** : travail avec un chœur d'adultes sur une pièce polyphonique (4 voix minimum) préalablement déchiffrée par le chœur. La pièce est transmise à l'étudiant un mois avant l'épreuve. L'étudiant pourra choisir de ne travailler qu'une partie de la pièce (durée de l'épreuve : 15 mn).
- **Direction d'une œuvre** : direction d'une pièce polyphonique connue du chœur. La pièce est transmise à l'étudiant une semaine avant l'épreuve. L'étudiant fera un filage, travaillera deux, trois points et terminera l'épreuve par un second filage (durée de l'épreuve : 10 mn).
- **Concert** : présentation de 20 à 25 mn de programme lors du concert des chefs de chœur. Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et avec le chœur de l'étudiant. Le programme devra comprendre des œuvres d'au moins trois styles différents, dont une au moins sera accompagnée par un ou plusieurs instruments.

Récompense

À l'issue du COP est délivré le Diplôme d'études musicales (DEM), lorsque l'élève a validé :

- UE de direction de chœur ;
- UE de FM chanteur COA ou UE de FM instrumentiste COA : Modules Ecrit + Oral ;
- Modules : Analyse + Histoire + Écriture ;
- Pratique du chœur sur l'ensemble du cycle ;
- UE Piano pour chef de chœur niveau 2 ;
- UE de pédagogie vocale ;
- 1 UE au choix de la liste.

Cycle préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES-Prépa Sup)

Durée
1 an

Limite d'âge
Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

Admissibilité

- **Épreuve d'écoute** : dépistage de fautes et analyse auditive (durée de l'épreuve : 30 mn.).
- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de réduction** : réduction au piano d'une partition chorale à 4 voix sur deux portées.

Admission

- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à quatre voix mixtes ou égales transmise au candidat 1 semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 15 mn.).

Objectifs et contenus

Préparation aux concours d'entrée dans les différents établissements d'enseignement supérieur. Deux concours sont obligatoires.

Cursus :

Tronc commun

- Cours individuel de direction de chœur : 1h/semaine.
- Cours collectif avec l'ensemble des étudiants de la classe : 3h/semaine.
- Participation au chœur-école :
 - 1h30 toutes les 2 semaines au sein du Conservatoire ;
 - 2h/mois de chœur-école avec un chœur extérieur au Conservatoire ou visite de la répétition d'un étudiant.
- UE de pédagogie (sur planning).
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine.

UE complémentaires

Les UEs seront choisies en fonction des besoins liés aux concours d'entrée que l'élève préparera, les épreuves n'étant pas les mêmes d'un établissement à l'autre.

Cycle de spécialisation

Durée

2 à 4 semestres (selon décision du jury lors du concours d'entrée)

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Condition

Être titulaire d'un DEM de direction de chœur ou d'orchestre.

Concours d'entrée

Admissibilité

- **Épreuve d'écoute** : dépistage de fautes et analyse auditive (durée de l'épreuve : 30 mn.).
- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.

Admission

- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à quatre voix mixtes ou égales transmise au candidat 1 semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 15 mn.).
- **Entretien.**

Objectifs et contenus

- Approfondissement de la technique de direction et de la pédagogie de répétition.
- Approfondissement du rapport geste-son.
- Recherche et développement d'un geste personnel.
- Analyse au service de l'interprétation et de la pédagogie de travail avec le chœur (oral).
- Orientation spécifique du cursus en fonction du projet de l'étudiant.
- Suivi et conseils pour la pratique régulière de l'étudiant.

Cursus

- Cours individuel de direction: 1h/semaine.
- Chœur-école : choix du chœur en fonction du projet de l'étudiant.
- Accompagnement spécifique pour l'élaboration du récital.
- Pratique chorale au sein du Conservatoire : 1h30/semaine.

L'étudiant pourra suivre d'autres UE, en particulier ceux proposées dans le cursus de direction de chœur, dans la limite des places disponibles.

Examen final

Récital d'une durée de 30 minutes. Le programme est libre et peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et avec le chœur de l'étudiant. Il pourra être accompagné ou a cappella dont le ou les styles seront définis en fonction du projet de l'étudiant.

Récompense

Diplôme de spécialisation.

Atelier direction de chœur

Durée

2 ans

Limite d'âge

Pas de limite d'âge. Sur dossier.

Concours d'entrée

- **Épreuve vocale** : le candidat présentera un chant au choix accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de lecture** : déchiffrage d'une voix issue d'une pièce chorale, les trois autres voix sont réduites au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
- **Épreuve de direction** : travail et filage d'une partition à 3 voix mixtes ou égales, transmise au candidat une semaine avant l'épreuve (durée de l'épreuve : 12 mn.).

Objectifs et contenus

Cet atelier s'adresse à des personnes dont le métier nécessite des compétences en direction de chœur et qui souhaitent pouvoir renforcer leurs aptitudes dans ce domaine.

Il offre une souplesse dans l'organisation des études. Le contenu du cursus se décidera en fonction du projet de l'élève et se décidera d'un commun accord avec le professeur de direction.

Cursus

- Un cours collectif de direction de chœur d'1 heure ;
- Un chœur-école (le choix se fera en fonction du projet de l'élève) ;
- Une pratique chorale au sein du Conservatoire.

L'élève pourra suivre d'autres UE en fonction des places disponibles, notamment ceux spécifiques au cursus de direction de chœur.

Examen final

- **Conduite de répétition** : le chœur et le contenu de l'épreuve se définiront en fonction du projet établi initialement (durée de l'épreuve : 10 mn).
- **Concert** : présentation de 10 mn de programme a cappella ou accompagné lors du concert des chefs de chœur. Ce programme peut être donné en partie avec un chœur du Conservatoire et avec le chœur de l'élève.

Récompense

Attestation.

Tableau récapitulatif des cursus

	Cycle 1	Cycle 2	COA	COP	Pré-sup	Spécialisation
Direction de chœur	Direction de chœur	Direction de chœur	Direction de chœur	Direction de chœur	Direction de chœur	Direction de chœur
Piano pour chef de chœur	Piano 1		Piano 2	<i>Pas d'évaluation*</i>	<i>Pas d'évaluation*</i>	
Pédagogie de la voix	Pédagogie de la voix					
UE de culture musicale	Formation musicale niveau CEM (oral et écrit)			/	/	/
	Analyse (1 an)			<i>Possibilité de suivre les cours en fonction des besoins et du projet de l'étudiant ainsi que des places disponibles.</i>		
	Ecriture (2 ans)					
	Histoire (1 an)					
UE complémentaires	2 UE complémentaires (1 à 2 ans)			1 UE complémentaire (1 à 2 ans)		

**Il est fortement conseillé de suivre les cours.*

NB: Si un étudiant entre en COP sans avoir validé ces deux UE, elles seront évaluées lors du contrôle de fin de 1re année de COP à hauteur du niveau requis en fin de COA.

Unités d'enseignement

spécifiques au cursus

Inscription en fonction des places disponibles.

Culture musicale

- **Histoire de la musique (obligatoire en COP)**
1 an
cours collectif
prof : Rudolf Weber
- **Analyse (obligatoire en COP)**
1 an
cours collectif
prof : Werner Strinz
- **Écriture (obligatoire en COP)**
1 an
cours collectif
prof : Gaël Lozac'h
- **Arrangement**
2 ans
cours collectif
prof : Hervé Jamet

Langues

- **Italien**
2 ans (niveau 1/niveau 2)
cours collectif
prof : Silvana Torto
- **Allemand**
2 ans (niveau 1/niveau 2)
cours collectif
prof : Friederike Schulz

UE instruments

- **Pédagogie vocale (obligatoire)**
2 ans (1 niveau)
cours collectif
prof : Silvana Torto
- **Piano (obligatoire)**
2 ans par niveau
cours collectif
prof : Karl Heinz Durban

- **Découverte instrumentale**
1 an
cours individuel
prof : en fonction de l'instrument
- **Initiation à la direction d'orchestre**
1 an
cours collectif
prof : Miguel Etchegoncelay

Répertoires spécifiques

- **Introduction à la musique médiévale**
2 ans
cours collectif
prof : Caroline Magalhães
- **Atelier de chant grégorien**
2 ans
cours collectif
prof : Caroline Magalhães
- **Polyphonies du Moyen-Âge et de la Renaissance**
2 ans
cours collectif
prof : Caroline Magalhães
- **Polyphonies du Moyen-Âge et de la Renaissance**
2 ans
cours individuel
prof : Caroline Magalhães
- **Ateliers d'improvisation libre à la voix**
1 an
cours collectif - 8 sécnaces sur planning
prof : Claudia Solal

Travail corporel

UE ou cours collectifs, au choix :

- UE au sein du département théâtre (prof. : Olivier Achard)
- UE au sein du département danse (prof. : Arnaud Coste)
- UE Labocabaret (prof. : Marco Locci)
- UE Conscience corporelle (prof. Stéphane Seban)
- UE Travail scénique pour les chanteurs (préparation physique et danse) (prof. : Christine vom Scheidt)

conservatoire

Conservatoire
Cité de la musique et de la danse
1 place Dauphine
67076 Strasbourg Cedex - France
www.conservatoire.strasbourg.eu
Téléphone : +33 (0)3 68 98 69 32
conservatoire@strasbourg.eu